

## Invitation de presse

### Mobilisation des partenaires sociaux du secteur privé des Services à la Personne pour une revalorisation des salaires

À l'occasion de la discussion au Parlement du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2022, qui sera le dernier du quinquennat, les partenaires sociaux représentant les employeurs ainsi que les salariés du secteur privé du Domicile interpellent le gouvernement.

Ils souhaitent alerter sur la demande de mise en place du tarif national socle APA et PCH et la dotation complémentaire au secteur indispensable à une revalorisation salariale des aides à domiciles et au maintien de la stabilité de l'ensemble du secteur des SAP.

À cette occasion, ils organisent une conférence de presse qui se tiendra :

**Le vendredi 22 octobre à 11h**  
en visio-conférence  
[Lien de connexion accessible ici](#)

En présence de :  
Stéphanie Prat Eymeric, Secrétaire fédérale FGTA FO,  
Aline Mougnot, CFTC,  
Antoine Grézaud, directeur général de la FESP,  
Magali Amrani présidente de la commission Domicile de la FESP,  
Amir Amir Reza-Tofighi, président de la Fédésap,  
Frank Nataf vice-président de la Fédésap.

**Contact presse et renseignements :**

Shahina Akbaraly au 06 50 82 55 02 ou [s.akbaraly@o2p-conseil.com](mailto:s.akbaraly@o2p-conseil.com)

### **À propos de la FESP :**

Reconnue par l'État comme la première Fédération professionnelle, en nombre d'entreprises et de salariés, dans la branche des entreprises de services à la personne en France ([arrêté de représentativité](#)).

Elle a pour missions de défendre et représenter les intérêts des entreprises de SAP, les accompagner et les informer. Depuis 1996, elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics et des partenaires sociaux pour toute évolution légale, réglementaire et législative, sur l'ensemble des vingt-trois activités du secteur. <http://www.fesp.fr/>. Elle fête cette année son 25e anniversaire.

### **À propos de la Fédésap :**

Fondée en 2007 par des dirigeants d'entreprises, la Fédésap représente les intérêts des entreprises de Services à la Personne et de Maintien à Domicile contribuant ainsi au développement de la filière du Domicile. La Fédésap fédère plus de 3 000 structures qui accompagnent chaque année plus de 650 000 personnes ou familles grâce au professionnalisme de quelques 100 000 salariés.

Elle accompagne sur les territoires la mise en œuvre des politiques familiales, du handicap et de l'autonomie dans une logique de co-construction avec les élus et les tutelles. En savoir plus : [www.fedesap.org](http://www.fedesap.org)